N° 154 – avril 2023 - 14 année

Terrien interjurassien

Agriculture & pollinisateurs

Bulletin régional d'information du monde rural

CAIB

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

Projet « Agriculture & Pollinisateurs »

Projet « Agriculture & pollinisateurs » : quoi de neuf ?

Depuis 2018, le projet rassemble les apiculteurs et agriculteurs, afin de collaborer et bien comprendre les pratiques de chacun et les effets sur les abeilles et productions agricoles.

Contacts : julie.hernandez@unine.ch T 076 495 41 96

Dr. Julie Hernandez, vous avez travaillé 4 ans sur ce projet et terminé votre thèse : quels sont les enjeux ?

Dans le cadre du projet « agriculture & pollinisateurs », le but de cette thèse a été d'obtenir des résultats concernant l'effet de mesures agroécologiques dans les prairies sur le développement et la survie des colonies. Nous avons identifié un set de mesures efficaces dans les prairies temporaires. Il serait donc intéressant que ces mesures puissent s'intégrer à l'itinéraire technique des agriculteurs, qu'elles soient mises en pratique sur plus de surface et sur du long terme, afin de maintenir la santé des colonies d'abeilles domestiques pour assurer les services de pollinisation et les rendements agricoles dans le contexte paysager suisse.

Actuellement, je continue d'approfondir ce travail de recherche dans le cadre de ce projet pour amener des compléments d'informations sur le contexte paysager dans lequel sont mises en place ces mesures agroécologiques pour assurer le développement des colonies d'abeilles.

Vous avez travaillé avec 300 colonies d'abeilles des cantons JU, BE et VD : vont-elles bien ? Leurs apiculteurs aussi ?

Oui, nous avons suivi 200 colonies d'abeilles dans le canton de Vaud et 100 dans les cantons du Jura et Berne pendant 4 années. Nous avons pu voir que la mortalité des colonies avait globalement diminué depuis le début du projet, cependant les conditions climatiques influencent énormément le développement et la survie des colonies, c'est ce que nous avons pu remarquer pour l'année 2021, qui a été une année froide et pluvieuse pendant la saison (au printemps et en été).

Concernant les apiculteurs, ils se sont tous très bien impliqués dans le cadre de ce projet et du suivi scientifique et ils ont même amélioré leurs pratiques (notamment concernant la gestion du varroa). Nous sommes à l'écoute des remarques que peuvent nous faire les apiculteurs étant donné que c'est un travail qui est réalisé en collaboration entre les acteurs de terrain et les scientifiques.

Si vous pouvez parler ici à l'ensemble des agriculteurs : quelles mesures sont les meilleures ?

Nous avons pu voir que 3 mesures agroécologiques contribuaient au développement des colonies en été, à savoir : la **fauche sans éclateur** et deux mesures combinées, c'est-à-dire la fauche sans éclateur combinée au **retard de fauche** en été et la fauche sans éclateur combinée au fait de **laisser 10 % non fauché** dans les prairies sur les coupes d'été.

D'autres pratiques sont bonnes mais ne pouvaient administrativement pas être prises en compte. Par exemple : aller à l'herbe (récolte en bandes à l'autochargeuse) dans des prairies temporaires riches en trèfles.

Tout ce qui permet d'offrir une **abondance de fleurs de trèfles ou de luzerne, pendant l'été**, est bon. Ce qui manque le plus en général, ce sont les fleurs en été. Avec des fauches retardées ou par bande (et sans éclateur !), on peut offrir de la ressource aux abeilles, en perdant peu ou pas de qualité fourragère.

Et d'autres mesures plus compliquées à mettre en place ?

Certaines mesures ont été prises par les agriculteurs, notamment le **sous-semis de légumineuses** dans les céréales (cad semer des trèfles dans la culture principale) qui est plus compliquée à mettre en place. Cette mesure pourrait être pertinente et s'avérer être très utile pour les pollinisateurs et la biodiversité en général, mais elle devrait peut-être être accompagnée par des techniciens agronomes pour aider les agriculteurs à la mettre en place. Avec les sécheresses estivales, cette méthode d'implantation des herbages pourrait se généraliser.

Les agriculteurs peuvent-ils encore s'inscrire pour des mesures et soutiens particuliers ?

2023 sera la dernière année de mise en œuvre des mesures dans le cadre du projet « agriculture et pollinisateurs ». Les agriculteurs des secteurs concernés ont pu s'inscrire jusqu'au 15 mars 2023 aux différentes mesures agroécologiques proposées dans le catalogue :
https://www.prometerre.ch/s3/site/1673342361_23dteroopcataloguemesures2023juvd.pdf

Et la perte des colonies ?

Dans le cadre de ce projet, nous avons également mesuré d'autres facteurs (résidus de pesticides, virus et pathogènes, données climatiques, densité de colonies, etc.) ce qui nous permettra de comprendre plus globalement les différentes causes de pertes des colonies qui devraient faire l'objet d'un prochain article sur ces effets multifactoriels.

Chambre d'agriculture du Jura bernois

EDITO

Martin Kohli, Président de la CAJB

Le loup et ses droits

Cette belle bête qui nourrit tant de légendes a longtemps fait presque l'unanimité en Suisse quant à son retour. On lui a déroulé le tapis rouge. Maintenant, il est là et se comporte en roi. Il ose actuellement tout faire. Il se pavane où bon lui semble, il est servi des mets les plus délicieux. Son plat de prédilection est, paraît-il, le cerf. C'est un fin connaisseur. Il apprécie également un bon morceau de brebis, une chèvre ne lui résiste pas et quand il se déplace en famille, un bovin lui convient parfaitement pour nourrir son monde. Ses mets, il les aime frais. Idéalement sa proie reste en vie lors du buffet. Comme certains d'entre nous, le loup voit parfois plus gros que son ventre et il ne s'arrête pas à sa propre faim.

Pour vivre avec lui, ses amis de la ville veulent nous faire croire que c'est facile : Y a qu'à … faire des barrières en ordre, surveiller 24h/24 nos troupeaux, ils ne voient pas le problème ! Et acquérir des chiens de protections, c'est le graal… Ceux-ci devront cependant faire la différence entre un loup, le berger allemand du voisin et le yorkshire de la tante Madeleine. Ils ne devront pas s'exciter lorsque viendront les cavaliers faire leur tour sur les pistes du projet Marguerite que l'on vient de créer et qui coûte bonbon. Le paysan devra expliquer à ses bêtes, le reste de la journée, qu'elles doivent être calmes et gentilles (prêter le museau pour les câlins aux touristes) mais quand vient la nuit, elles devront redevenir sauvage et fuir lorsque le grand méchant loup arrivera.

Avec le non-aboutissement du référendum sur la loi de la chasse, je sais bien que le retour du roi ne fait depuis longtemps plus l'unanimité et qu'il faut le canaliser et lui imposer quelques règles strictes. Pour notre région, la seule solution est #@$#@$#@$#@$#@$#@ ! **Il nous faudra trouver des solutions pour cohabiter avec des loups de passage, mais à tout prix, refuser l'implantation d'une meute**. Le parc Chasseral qui, depuis maintes années, investit une fortune afin de faire cohabiter nature, agriculture et tourisme ne peut se permettre de tout bousiller avec les effets secondaires de ce grand prédateur.

Le 22 mai, l'OAN, avec la participation des gardes-faunes de la région, organise une soirée d'informations sur la problématique du loup et ses conséquences directes sur les exploitations. Je n'attends pas une chronologie des faits, ni la biographie du loup, mais des réponses à nos soucis. Doit-on s'assurer ? A qui s'adresser ? etc … Venez nombreux avec vos questions et réflexions… Nous souhaitons un débat constructif et pas un règlement de comptes, je vous prie.

■ Martin Kohli, Président CAJB

Chambre d'agriculture du Jura bernois

Infos

Grands prédateurs

Echec du référendum de la loi sur la chasse

Suite au manque de signatures, le référendum sur la modification de la Loi sur la chasse n'a pas abouti. Ainsi, cela évitera une votation. Nous espérons que la modification de la Loi sur la chasse pourra être mise en place le plus rapidement que possible. Lien vers le communiqué « Échec du référendum : les régions de montagne et l'agriculture demandent une mise en œuvre rapide de la nouvelle loi ».

Soirée d'information grands prédateurs JB

Le 22 mai 2023, aura lieu à Loveresse une soirée d'information concernant les grands prédateurs. Les points abordés seront ; les procédures en cas de prédation sur des animaux de rente et en cas de demande d'indemnisation des dégâts, les mesures de protection, les risques de dégâts collatéraux, questions et réponses. Les précisions seront envoyées via notre groupe WhatsApp. Vous pouvez également nous contacter par téléphone pour plus de renseignements.

Travaux routiers

Ponts des mineurs

Nous avons été convoqués pour participer prochainement à une séance afin de recevoir des informations supplémentaires. Les informations seront également transmises via notre groupe WhatsApp.

A16

Vidéo de présentation des travaux : www.ofrou.ch/TP3.mp4

Les travaux auront lieu de juin 2024 jusqu'en 2027. Le trafic agricole sera impacté. Il est prévu que durant 2 x 1h30 par jour (durant les heures de pointe), le tronçon sera interdit au trafic agricole. Il faudra bien veiller à ce qu'ils mentionnent que sinon, le trafic agricole sera autorisé. Les questions peuvent être adressées à Olivier Floc'hic, DETEC, T 058 461 87 16, olivier.floc-hic@astra.admin.ch, www.astra.admin.ch

Groupe WhatsApp

Nous rappelons que nos membres peuvent rejoindre notre groupe WhatsApp via le lien suivant : https://chat.whatsapp.com/ETUQdg89CUQ9LWzrqMBu5B également accessible via le QR code ci-joint ou en en faisant la demande au numéro suivant : T 079 949 33 26.

Nouveaux panneaux contre les déchets sauvages

Les nouveaux panneaux contre les déchets sauvages sont dès à présent disponibles à la CAJB. Il existe différents formats et différents visuels. Si vous en désirez, vous pouvez contacter la CAJB. Nous encourageons les agriculteurs ayant des parcelles en bord de routes très fréquentées à en installer.

Brunch à la ferme inscriptions et journée portes ouvertes

Les exploitations désirant être prestataires d'un brunch à la ferme ou de la journée porte ouverte, peuvent s'inscrire sur le portail des paysans suisses. Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 28 avril 2023** sur www.portailpaysanssuisses.ch

Présidence BEVB

Le 14 mars, la CAJB a convoqué les deux candidats à la présidence du BEBV. Jürg Iseli et Ueli Fahrni. Après le débat, la CAJB n'a pas donné de mot d'ordre officiel. Finalement, le 28 mars c'est Monsieur Iseli qui a été élu pour succéder à Hans Jörg Rügsegger. Nous le félicitons pour son élection. Lien vers le communiqué

Secrétariat CAJB

Le secrétariat de la CAJB sera fermé du **15 au 28 mai 2023**. Nous restons disponibles par téléphone, en cas d'urgence.

■ Tessa Grossniklaus, secrétaire générale CAJB

Portes ouvertes à la ferme

À l'occasion de la **Journée portes ouvertes à la ferme**, des familles paysannes de toutes les régions de Suisse ouvrent les portes de leur exploitation pour présenter à la population le cadre d'**un métier fascinant avec la nature, les animaux, les plantes et la technologie**. Elles lui montrent ainsi l'origine et les modes de production des aliments suisses. Cette journée se tiendra le **dimanche 4 juin prochain** dans le Jura. Afin de donner plus de visibilité à l'événement, les portes ouvertes sont organisées sur trois exploitations de Courroux-Courcelon. **Un parcours de quelques kilomètres reliera les exploitations des familles Balmer, Chételat et Eicher.** Au programme dès 9hoo : accueil, visite guidée des fermes, présentation des productions, traite en directe (vaches avec robot et chèvres en salle de traite), animations, concours, restauration, … **Nous vous attendons nombreuses et nombreux le dimanche 4 juin prochain à Courroux-Courcelon.** Les personnes intéressées à donner un coup de main en tant que bénévoles peuvent contacter les familles concernées ou le secrétariat d'AgriJura.

Faucher futé

En 2023, l'USP continue la campagne de sensibilisation *"Faucher futé ! Utiliser le conditionneur de façon ciblée - protéger les insectes & cie"*. En effet, dans les cultures fourragères, **la faucheuse-conditionneuse présente de nombreux avantages** : accélération du séchage, réduction des pertes en éléments nutritifs. Suivant les situations et le moment où elle est utilisée, **elle a aussi des effets négatifs sur les insectes et les petits animaux**. La faucheuse-conditionneuse peut tuer deux fois plus de sauterelles qu'une faucheuse simple et, dans une prairie en fleurs, jusqu'à trois colonies d'abeilles. Ainsi, **une utilisation ciblée** permet d'améliorer la qualité du fourrage et de protéger en même temps les insectes et les petits animaux. Le projet est axé sur l'agriculture et a pour objectif de sensibiliser les familles paysannes, mais aussi les entreprises de travaux agricoles ou les revendeurs de machines, afin de provoquer un changement durable dans leur quotidien. Vous trouverez toutes les informations, vidéos et brochures sur le site www.faucher-fute.ch ainsi que sur le site internet d'AgriJura.

Nouvelle campagne contre les déchets sauvages

Cette année, l'Union suisse des paysans renforce son dispositif de lutte contre le *littering* ou l'action **d'abandonner ses déchets dans la nature**. À cet effet, elle a élaboré de nouveaux panneaux à planter le long des routes. Arborant le message **« Les déchets tuent nos animaux »**, ces panneaux visent à encourager la population à ne pas abandonner ses déchets dans la nature. AgriJura soutient vivement la démarche et a estampillé les panneaux de son logo. Les emballages de boissons ou de nourriture jetés n'importe comment, non seulement occasionnent beaucoup de travail supplémentaire pour les familles paysannes, mais aussi mettent en danger la santé des animaux de rente. Face à la croissance constante de ces agissements, l'USP a décidé de réagir et de **renforcer son dispositif** afin de tenter de mettre un terme à cette pratique déplorable. En cas d'intérêt, vous trouverez les panneaux et les bâches dans les locaux d'AgriJura à Courtételle. Vous pouvez les réserver par mail à info@agrijura.ch.

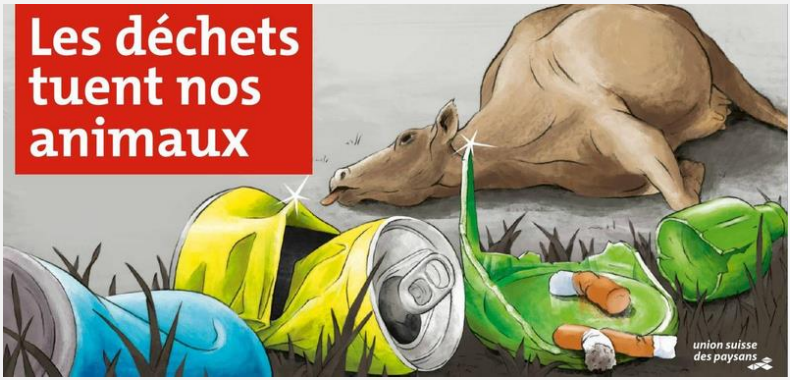

■ François Monin et Marc Kury, AgriJura

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

AgriQnet soutient votre projet agricole

AgriQnet recherche des projets agricoles innovants. Date limite fixée au **30 avril 2023**. Les projets admissibles bénéficient d'une participation financière de la Confédération à hauteur de 50 % au maximum des coûts.

Renseignements et inscriptions : https://agriqnet.ch/fr/

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

ECOLE DE CHEFS D'EXPLOITATION ARC JURASSIEN
Brevet fédéral d'agriculteur – Maîtrise fédérale agricole : offre 2023-2024

L'Ecole de chefs d'exploitation de l'Arc jurassien (ECE Arc JU), organisée par la FRI à Courtemelon et Loveresse, en collaboration avec le CPNE-TN de Cernier, dispense les cours préparatoires requis pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur, puis de la maîtrise fédérale agricole. L'ECE Arc jurassien propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

Le chef d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie et gère son entreprise, il conduit et met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes.

Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance.

Les cours de l'ECE Arc JU s'adressent aux agriculteurs du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel. Selon la provenance des participants, les cours seront dispensés à Cernier, Courtemelon et Loveresse, entre septembre 2023 et juin 2024, à raison d'un à deux jours par semaine. Le tableau présenté plus bas mentionne la liste des modules proposés pour 2023-2024. Le solde des modules disponibles seront proposés en 2024-2025. L'offre globale 2023-2025, ainsi que l'horaire 2023-2024 figurent sur le site internet www.frij.ch.

Coûts : La formation professionnelle supérieure est subventionnée par la confédération et les participant-e-s bénéficient également d'un soutien financier des cantons. Dans ce cadre, l'école facture les montants indiqués ci-après dans la colonne « Coûts facturés ». Au terme de la formation, les candidat-e-s qui auront passé les examens finaux du brevet ou de la maîtrise (réussis ou non) pourront se faire rembourser 50 % des coûts de formation (écolages, taxes d'examens, supports de cours) par la confédération et CHF 20.- par demi-jour de cours par la FRI grâce à un soutien financier des cantons à la formation supérieure agricole.

Les personnes intéressées sont invitées à participer à l'une des séances d'information suivantes :

Lundi 19 juin 2023, 20h00, FRI, Courtemelon
Mardi 20 juin 2023, 20h00, CPNE-TN, Cernier

De plus amples informations sont également disponibles sur le site www.frij.ch.

Les inscriptions aux cours 2023-2024 peuvent se faire à l'aide du coupon ci-dessous **jusqu'au 31 août 2023**.

Exigences pour l'obtention du brevet ou de la maîtrise :

Les conditions suivantes doivent être remplies pour **l'obtention du brevet** :

- modules de gestion B01, B03 et B04 acquis
- 16 points acquis dans les modules de techniques de production
- 24 mois de pratique professionnelle après l'obtention du CFC (au moment de la remise de l'étude d'exploitation)
- réussite de l'examen final comportant quatre épreuves :
  - examen écrit « Gestion des branches de production et prestations » (B02)
  - examen écrit LW01 « Grandes cultures », ou LW02 « Production fourragère et conservation des fourrages », ou LW03 « Grandes cultures bio », ou LW04 « Production fourragère et conservation des fourrages bio »
  - étude d'exploitation
  - entretien professionnel sur l'exploitation

Les conditions suivantes doivent être remplies pour **l'obtention de la maîtrise** :

- modules M02, M03, M04 acquis
- 20 points acquis dans les modules de techniques de production (yc les 16 points acquis au brevet)
- réussite de l'examen final comportant trois épreuves :
  - examen écrit « Gestion d'entreprise » (M01)
  - business plan (M05)
  - entretien professionnel sur la base du business plan

Informations : www.frij.ch
Fondation Rurale Interjurassienne, Pierre-André Odiet, 032 545 56 63,
pierre-andre.odiet@frij.ch

Bulletin d'inscription à retourner, jusqu'au 31 août 2023, à
Fondation Rurale Interjurassienne, M. P.-A. Odiet, Courtemelon / CP 65, 2852 Courtételle

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

Adresse : _____ NPA, Localité : _____

Tél. : _____ Natel : _____ E-mail : _____

Origine : _____, Canton_____ N° AVS : _____

Coordonnées bancaires * : N° IBAN : _____

Nom et adresse du/de la titulaire du compte : _____

_____

*Seront nécessaires pour le versement de la participation financière cantonale

☞ **souhaite suivre le / les module(s) suivant(s)** (à marquer d'une croix dans la colonne de gauche, sur le formulaire au verso, les modules de gestion obligatoires suivis en 2022-23 doivent aussi être cochés)

☞ **accepte de figurer sur des listes de lauréat-e-s publiées dans la presse :** ☐ **oui** ☐ **non**

	Modules 2023-2024	**Points**	**Durée** (demi-jours)	**Prix** (6)(7) **facturé**	**Coût net** (7)
Brevet					
	B01 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise		12	1040.-	280.-
	B02a Rentabilité de l'entreprise (préparation à l'examen écrit gestion) (1)		20	1'600.-	400.-
	B02b Rentabilité de l'entreprise (préparation de l'étude d'exploitation) (1)		10	800.-	200.-
	B03 Marketing		10	880.-	240.-
	B04 Gestion du personnel		10	880.-(8)	240.-
	LW01 Grandes cultures	6	16	1'360.-	360.-
	LW02 Production fourragère et conservation des fourrages	6	20	1'680.-	440.-
	LW03 Grandes cultures bio (2) (ECE ArcJU)	6	15	1'280.-	340.-
	LW06 Production porcine (2) (Grangeneuve)	6	20	1'680.-	440.-
	LW10 Soins aux onglons des bovins	2	10	880.-	240.-
	LW11 Elevage et garde du cheval	4	16	1'360.-	360.-
	LW14 Elevage et garde des caprins (2) (Châteauneuf)	4	10	880.-	240.-

Modules 2023-2024		Points	Durée (demi-jours)	Prix (6)(7) facturé	Coût net (7)
	LW18 Suppl. grandes cultures (betteraves, pdt, tournesol…) (2) (Agrilogie)	3	8	720.-	200.-
	LW20 Approfondissement santé des bovins (2) (3) (Agrilogie)	4	20	1'680.-	440.-
	BF03 Energies et matières premières renouvelables (2) (ECE ArcJU)	4	10	880.-	240.-
	BF04 Accueil à la ferme – Base (4)		8	640.-	160.-
	BF04a Accueil à la ferme – Restauration (2) (4) (Châteauneuf)	2	6	560.-	160.-
	BF04d Accueil à la ferme – Vente directe (4)	2	6	560.-	160.-
	BF06 Biodiversité (2) (Agrilogie)	3	10	880.-	240.-
	BF07 Offres de formation à la ferme	2	6	560.-	160.-
	BF12 Production de volaille pour la viande (2) (Aviforum)	3	10	880.-	240.-
	BF14 Economie familiale dans le ménage agricole (2) (Agrilogie)	2	10	880.-	240.-
	BF21 Verger haute tige	4	16	1'360.-	360.-
	BF28 Techniques agricoles	2	8	720.-	200.-
	BP16 Transformation du lait (5)	2	10	880.-	240.-
Maîtrise					
	M01 Planification économique et financière		12	960.-	240.-
	M02 Economie politique et politique agricole		12	1'040.-	280.-
	M03 Droit agricole et formes d'entreprises		10	880.-	240.-
	M04 Assurances, prévoyance, fiscalité		10	880.-	240.-
	M05 Gestion stratégique		12	960.-	240.-

(1) Le module B02 est évalué dans le cadre des examens finaux du brevet :
- examen écrit de gestion (B02a), concerne les candidats qui débutent la formation
- étude d'exploitation et entretien professionnel sur l'exploitation (B02b), concerne les candidats en 2e année

(2) Modules organisés en commun et en collaboration avec les écoles de chefs d'exploitation de Grangeneuve (FR), Agrilogie (VD), Châteauneuf (VS) et Aviforum (BE). Les cours ont lieu tout ou partie dans l'école organisatrice

(3) Le module LW20 est ouvert aux candidats au bénéfice d'une très bonne expérience en production laitière et qui ont achevé le module LW05

(4) L'inscription au module BF04a Accueil à la ferme – Restauration et BF04d Accueil à la ferme – Vente directe nécessite la fréquentation préalable du module BF04 Accueil à la ferme - Base

(5) Module proposé dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral de paysanne, capitalisable également pour le brevet fédéral d'agriculteur

(6) Au prix des modules s'ajoutent : une taxe d'examen (CHF 140.- par module), le matériel d'enseignement

(7) Après avoir passé les examens finaux (réussis ou non), les candidat-e-s récupèrent 50 % de leurs frais de formation auprès de la Confédération et CHF 20.- par demi-jour auprès de la FRI, grâce à un soutien financier des cantons à la formation supérieure agricole.

(8) A ce prix s'ajoute une taxe administrative AgriTop de CHF 90.-

Lieu et date : _____ Signature :_____

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

Nouvelle équipe au « Restaurant de Courtemelon »

Bienvenue !

Le « Restaurant de Courtemelon » est ouvert au grand public tous les midis, faites-le savoir autour de vous. Nouvelles offres pour les groupes, apéritifs, mariages, salle de 180 places, terrasse, jardins de Courtemelon, etc… Une cuisine innovante et du Terroir.

Contact : thierry.gelineau@frij.ch, T 032 545 56 80

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

ECOLE DE CHEFS D'EXPLOITATION ARC JURASSIEN
Formation de la paysanne : offre 2023-2024 dans l'Arc jurassien

Afin de répondre aux besoins spécifiques de la paysanne en matière de formation, l'ECE Arc jurassien, conduite par la FRI à Courtemelon et Loveresse et le CPNE-TN de Cernier, offre notamment des cours modulaires. Suivis en emploi, ces cours permettent aux participantes d'acquérir les compétences nécessaires pour participer activement à la conduite de l'entreprise agricole, mettre en valeur les produits et prestations de l'exploitation, gérer des branches de production choisies, développer des activités annexes et entretenir des relations efficaces avec les nombreux partenaires de l'agriculture. Ils permettent également d'acquérir des compétences professionnelles pour la gestion du quotidien. Ils peuvent être suivis :

- Dans leur intégralité pour l'accès au brevet fédéral de paysanne.
- En formation à la carte en fonction des besoins et des intérêts de chacune.

La paysanne titulaire d'un brevet fédéral participe à la conduite de l'exploitation et gère un ménage agricole de manière performante :

- Dispose du sens d'entreprendre et d'innover.
- Maîtrise l'organisation dans les travaux agricoles et les tâches domestiques.
- Conjugue diverses activités relevant des domaines de la production et de la consommation.

Le brevet fédéral de paysanne bénéficie d'une reconnaissance tant sur le plan professionnel que légal. Ainsi, il permet de remplir les exigences requises pour l'obtention des paiements directs ou d'aide à l'investissement. Ce brevet peut être le point de départ pour une cheffe d'exploitation agricole.

Coûts : La formation professionnelle supérieure est subventionnée par la confédération et les participant-e-s bénéficient également d'un soutien financier des cantons. Dans ce cadre, l'école facture les montants indiqués ci-après dans la colonne « Coûts facturés ». Au terme de la formation, les candidat-e-s qui auront passé les examens finaux du brevet (réussis ou non) pourront se faire rembourser 50 % des coûts de formation (écolages, taxes d'examens, supports de cours) par la confédération et Fr. 20.- par demi-jour de cours par la FRI grâce à un soutien financier des cantons à la formation supérieure agricole.

Les personnes intéressées sont invitées à participer à l'une des séances d'information suivantes :

Lundi 19 juin 2023, 20h00, FRI, Courtemelon
Mardi 20 juin 2023, 20h00, CPNE-TN, Cernier

Les horaires des cours 2023-24 et de plus amples informations sont également disponibles sur le site www.frij.ch.

Exigences pour l'examen professionnel de "paysanne avec brevet fédéral" :

- CFC d'une formation professionnelle initiale ou formation terminée en école secondaire II
- Deux années de pratique professionnelle dans un ménage agricole (min. 50 %)
- 9 modules obligatoires certifiés : Entretien du linge et de l'habitat, Gestion de l'habitat, Famille et société, Jardinage, Alimentation et préparation des repas, Mise en valeur des produits, Droit rural, Comptabilité agricole, Economie rurale
- Deux modules à option certifiés parmi : Vente directe, Restauration et activités de loisirs, Hébergement à la ferme, Transformation du lait, Elevage et garde du cheval, Garde des ovins caprins lapins et de la volaille, Introduction à l'élevage bovin, Apiculture, etc.

Informations : www.frij.ch
Fondation Rurale Interjurassienne, Pierre-André Odiet, 032 545 56 63
pierre-andre.odiet@frij.ch

Bulletin d'inscription à retourner, jusqu'au 30 juin 2023, à
Fondation Rurale Interjurassienne, M. P.-A. Odiet, Courtemelon / CP 65, 2852 Courtételle

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

Adresse : _____ NPA, Localité : _____

Tél. : _____ Natel : _____ E-mail : _____

Origine : _____, Canton____

N° AVS : _____

Formation(s) antérieure(s) : _____

Coordonnées bancaires * : N° IBAN : _____

Nom et adresse du/de la titulaire du compte : _____

_____

*Seront nécessaires pour le versement de la participation financière cantonale

☞ **souhaite suivre le / les module(s) suivant(s)** (à marquer d'une croix dans la colonne de gauche)
☞ **accepte de figurer sur des listes de lauréat-e-s publiées dans la presse :** ☐ **oui** ☐ **non**

Modules 2022-2023			**Durée** (demi-jours)	**Prix** (3)(4) **facturé**	**Coût net** (4)
Modules proposés par l'ECE Arc Jurassien Courtemelon Loveresse - Cernier					
	BP03 Famille et société		10	880.-	240.-
	BP04 Jardinage		15	1'280.-	340.-
	BP06 Mise en valeur des produits		15	1'280.-	340.-
	BP08 Comptabilité agricole		10	880.-	240.-
	BP09 Economie rurale		12	1'040.-	280.-
	BP11 Introduction à l'élevage bovin		10	880.-	240.-
	BP16 Transformation du lait		10	880.-	240.-
	BF04 Accueil à la ferme – Base (1)		8	640.-	160.-
	BF04d Accueil à la ferme – Vente directe (1)		6	560.-	160.-
	BF07 Offres de formation à la ferme		6	560.-	160.-
	LW11 Elevage et garde du cheval (2)		16	1'360.-	360.-
Modules proposés par le Centre des métiers de l'intendance, du lait et de l'agroalimentaire - Grangeneuve					
	BP05 Alimentation et préparation des repas		20	1'680.-	440.-
	BP06 Mise en valeur des produits		15	1'280.-	340.-
	BP07 Droit rural		12	1'040.-	280.-
	BP17 Santé et domaine social		10	880.--	240.-
Modules proposés par le Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale Agrilogie - Morges					
	BP01 Entretien du linge et de l'habitat		16	1'360.-	360.-
	BP02 Gestion de l'habitat		10	880.-	240.-
	BP03 Famille et société		10	880.-	240.-
	BP04 Jardinage		15	1'280.-	340.-
	BP10 Activités créatrices sur textiles		12	1'040.-	280.-
	BP14 Introduction aux grandes cultures		10	880.-	240.-
	BP24 Introduction à la viticulture		14	1'200.-	320.-
Modules proposés par l'école professionnelle service communautaire Châteauneuf - Sion					
	BF04 Accueil à la ferme – Base (1)		8	640.-	160.-
	BF04a Accueil à la ferme – Restauration et activités de loisirs (1)		6	560.-	160.-
	LW14 Elevage et garde des caprins		10	880.-	240.-

(1) L'inscription aux modules BF04d Accueil à la ferme – Vente directe et BF04a Accueil à la ferme – Restauration et activités de loisirs nécessite la fréquentation préalable du module BF04 Accueil à la ferme – Base

(2) Module proposé dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral d'agriculteur également ouvert comme module à option pour les candidates au brevet fédéral de paysanne

(3) Au prix des modules s'ajoutent : une taxe d'examen (Fr. 140.- par module), le matériel d'enseignement

(4) Après avoir passé les examens finaux (réussis ou non), les candidat-e-s récupèrent 50 % de leurs frais de formation auprès de la confédération et Fr. 20.- par demi-jour auprès de la FRI grâce à un soutien financier des cantons à la formation supérieure agricole.

Lieu et date : _____ Signature :_____

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

10 jours de formation à l'entreprenariat agricole en Afrique : avis aux intéressé-e-s !

Dynamique, entreprenant-e, intéressé-e par la formation professionnelle agricole supérieure, vous souhaitez développer vos compétences entrepreneuriales. Nous vous proposons une formation à l'entreprenariat agricole inédite par l'immersion avec d'autres collègues de Suisse romande dans le contexte particulier des systèmes agro-pastoraux du Cameroun ou de Côte d'Ivoire !

La FRI, l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf (VS) et Agrilogie (VD) se sont unis avec l'Institut Agricole d'Obala (IAO-Cameroun) et le Centre Suisse de Recherches Scientifiques à Abidjan (CSRS-Côte d'Ivoire) pour concevoir un nouveau module de formation à l'entreprenariat agricole. Ce projet est soutenu par Movetia, l'agence nationale pour la promotion des échanges et de la mobilité au sein du système éducatif.

Après une introduction dispensée dans chaque pays, les futurs entrepreneurs suisses rejoindront leurs collègues africains et développeront leurs compétences personnelles, sociales et professionnelles par une immersion dans le contexte inconnu des systèmes agropastoraux d'Afrique de l'Ouest. Deux sessions sont prévues pour cette formation :

- 1re session : introduction en **septembre-octobre 2023**, séjour en Côte d'Ivoire du 26 octobre au 5 novembre 2023.
- 2e session : introduction **mars-avril 2024**, séjour au Cameroun en mai 2024.

En participant à ce projet, vous avez la possibilité de vivre une expérience personnelle, professionnelle et culturelle unique avec d'autres collègues suisses, camerounais et ivoiriens. Vous acquerrez de nouvelles compétences entrepreneuriales, développerez une idée et un projet d'entreprise et progresserez dans l'usage de nouveaux outils numériques.

La FRI dispose de trois places pour chacune des sessions. Grâce au soutien de Movetia, le voyage et le séjour en Côte d'Ivoire ou au Cameroun sont gratuits : tous les frais sont pris en charge et nous nous occupons des démarches administratives. Les personnes qui auront suivi cette formation et qui suivront les cours préparatoires au Brevet fédéral d'agriculteur seront dispensées du module obligatoire « B01 Développement des compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise » (12 demi-jours de cours). Si vous êtes intéressé-e à participer à cette expérience unique, nous vous invitons à compléter et nous retourner le formulaire d'inscription ci-dessous.

Stage de formation à l'entreprenariat agricole réalisé en 2019 à l'Institut agricole d'Obala, Cameroun.

Olivier Girardin, Fabrice Berret
Olivier Boillat, Pierre-André Odiet, FRI

Formulaire d'inscription

à retourner jusqu'au 10 mai 2023 à

Fondation Rurale Interjurassienne, P.-A. Odiet, Courtemelon / CP 65, 2852 Courtételle

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____ NP Localité : _____

N° Tél / Natel : _____ Adresse e-mail : _____

CFC d'agriculteur/trice obtenu en : _____

Cochez ci-dessous ce qui convient :

☐ Est intéressé-e à participer à la formation à l'entreprenariat agricole Suisse Afrique

Souhaiterait participer à la session suivante :

☐ Septembre à Novembre 2023, stage en Côte d'Ivoire 26.10 – 05.11.2023

☐ Mars à Mai 2024, stage au Cameroun 2e quinzaine de mai 2024

Est intéressé-e à poursuivre avec la formation professionnelle supérieure agricole (brevet) :

☐ oui ☐ non

Mes motivations sont les suivantes :

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Lieu et date : Signature

_____ _____

Courtemelon (JU) : Lancement du 10e Marché & Concours suisse des produits du terroir

Les inscriptions sont ouvertes sur www.concours-terroir.ch : faites-le savoir autour de vous ! Nous recherchons les meilleurs produits du terroir de Suisse.

Nous recherchons des juré-e-s : consommateurs-artisans-spécialistes.

Inscrivez-vous !

olivier.boillat@frij.ch, Fondation Rurale Interjurassienne

Le 10e Marché & Concours suisse des produits du terroir aura lieu à Courtemelon, samedi 23 et dimanche 24 septembre 2023. Nous attendons plus de 1'000 produits des terroirs suisses en compétition qui pourront être dégustés dans un grand marché extérieur avec 150 stands et des ateliers du goût avec les chefs. Le public, soit plus de 15'000 personnes, est invité à venir déguster les produits médaillés lors d'un grand marché. Des produits inédits de tout le pays sont en compétition. 150 stands de marché permettront de les acheter en direct aux producteurs. Les Ateliers du goût permettent d'accompagner un chef et déguster des produits inédits. Des animations gourmandes présenteront les produits des agriculteurs et artisans suisses.

Informations pratiques :

- Samedi 23 septembre 2023, 11h00 à 18h00
- Dimanche 24 septembre 2023, 9h00 à 17h00
- Hôtes d'honneur : Canton de Berne
- Invité : beef.ch – le bœuf de b à z
- Entrée gourmande CHF 12.-, gratuit jusqu'à 16 ans. AVS CHF 8.-
- Ateliers du goût et dégustations gratuits, Animations gourmandes, restaurations
- Sortie autoroute Delémont ouest, parcs gratuits
- Bus-navettes depuis la gare de Delémont et parkings de la ville
- Contacts info@concours-terroir.ch Internet www.concours-terroir.ch

Communiqué de presse

Les JuBénales : le terroir du Jura bernois à portée de papilles

Venez découvrir le Grand Chasseral au travers de randonnées thématiques en lien avec les produits du terroir labellisés et les acteurs de la région. Lancé pour la première fois en 2022, l'évènement ambassadeur du terroir revient les samedi 10 et dimanche 11 juin 2023. A cette occasion, tous les amoureux des circuits courts pourront à nouveau venir découvrir la région de manière inédite. Portée par la Fondation Rurale Interjurassienne, le Parc naturel régional Chasseral, la Chambre d'agriculture du Jura bernois et Jura bernois Tourisme, la deuxième édition des JuBénales s'habille cette année de l'atmosphère country du Bison Ranch des Prés-d'Orvin, puisqu'elle s'alliera à la Saint-Bison. Cette dernière étant connue pour être une manifestation chaleureuse avec de nombreuses activités originales, la collaboration offrira un joli mélange en terme de découvertes.

Entre les douze activités exclusives organisées par les JuBénales et les animations dans le cadre de la fête de la Saint-Bison, les visiteurs du week-end auront l'embarras du choix. Ils seront accueillis dans une ambiance chaleureuse, nichée dans un écrin de verdure.

SAMEDI 10 JUIN 2023

- Randonnée équestre à destination de la Métairie de la Jobert, repas sur place.
- Animation à la découverte des abeilles et du miel de la région.
- Voyage autour de l'eau.
- Balade à la rencontre des plantes sauvages.
- Randonnée gourmande avec dégustations de produits du terroir et initiation à la dégustation de vin. Avec Jean-Daniel Giauque (L'amour est dans le Pré)
- Atelier à la découverte des animaux.

DIMANCHE 11 JUIN 2023

- Atelier d'initiation à la vannerie.
- Découverte des fromages de la région avec une dégustation à l'aveugle.
- Tour gourmand à vélo.
- Balade digestive à la découverte de la gentiane.
- Randonnée à la découverte des plantes médicinales et dégustation de tisanes.
- Atelier ma cabane en rondins et utilisation respectueuse du bois.

Ces activités imaginées exclusivement pour cette manifestation satisferont tous les publics. Les ateliers créatifs feront découvrir aux participants comment réaliser leur cabane en rondins de bois ou comment s'initier à la vannerie. Les randonnées gourmandes, quant à elles, réveilleront tous les sens. Qu'il s'agisse d'une dégustation à l'aveugle des arômes des fromages de la région, de la découverte des abeilles et de leur miel en se promenant en pleine nature auprès des ruchers, ou alors en optant pour une balade digestive autour de la gentiane, aucun sens ne sera mis de côté, … et il en sera de même pour la bonne humeur. N'oublions pas la randonnée gourmande avec l'initiation, en cours de route, à la dégustation de vin. Un moment idéal à partager, prévu non sans hasard à l'heure de l'apéro !

Un itinéraire gourmand à vélo (VTT louables sur inscription) a également été créé pour l'évènement, de même qu'une randonnée équestre panoramique accompagnée par l'Association équestre du

Chasseral et Jura bernois (AREC-JB) pour les cavaliers et leur propre monture. Celle-ci se déroulera sur le réseau équestre de Chasseral récemment balisé dans le cadre du projet Marguerite.

Enfin, le samedi et le dimanche en fin d'après-midi, une fois les randonnées terminées, les visiteurs pourront profiter des animations musicales et d'un verre sur la terrasse du Bison Ranch en attendant la tombola des produits du terroir et lots de la région.

Animations liées à la Saint-Bison

Sur le lieu de la Fête, de nombreuses activités seront accessibles gratuitement : film et visite autonome des bisons, lancer de haches, animations musicales, tours en poneys, visite des animaux du Bison Ranch (cochons, poules), zone camping avec possibilité de griller des cervelas sur des foyers…Un espace restauration sera également disponible avec des produits de la région : mijoté de bison, frites maison, jambon, saucisse de veau, …

Accès et inscriptions

A proximité de Bienne, le Bison Ranch des Prés d'Orvin est idéalement situé, tant pour les visiteurs que pour les partenaires et animateurs. Proche de la ville, mais également en zone rurale, ce site est facile d'accès et permet de nombreuses possibilités dans le programme chargé du week-end. Durant le week-end, des travaux sont toutefois prévus sur la route d'Orvin. L'accès se fera par Evilard ou Corgémont / Cortébert, et il faudra compter une quinzaine de minutes de plus si l'on vient de Bienne (déviation A16).

Toutes les activités ont leur lieu de départ et d'arrivée au Bison Ranch (Les Prés-d'Orvin). Parking à proximité, ou accès en transports publics également possible (prendre la ligne 70 au départ de Bienne, arrêt Prés-d'Orvin le Grillon, puis suivre le sentier de randonnée pédestre (env. 1h) jusqu'au Bison Ranch).

Les randonnées thématiques sont au prix de **CHF 20.-/adulte, et CHF 10.-/enfant**, adolescent jusqu'à 16 ans, étudiant et AVS. De plus, pour chaque inscription à une randonnée thématique, vous participez automatiquement à la tombola du jour permettant de gagner des bons et produits du terroir labellisés "Grand Chasseral regio.garantie". Les animations de la Saint-Bison, quant à elles, sont gratuites. La participation à la tombola, à elle seule, sera au prix de CHF 5.- et payable sur place.

Pour les inscriptions et programme détaillé, rendez-vous sur la page de la manifestation en cliquant sur ce lien (http://www.j3l.ch/P98232) ou via le QR code suivant :

Cette manifestation bénéficie d'un soutien NPR (nouvelle politique régionale) et les organisateurs remercient les partenaires et sponsors qui rendent cet événement possible.

Contacts

Fondation Rurale Interjurassienne : Daphné Caverzasio –032.545.56.93 / daphne.caverzasio@frij.ch
Jura bernois Tourisme : Guillaume Davot – 032.494.53.43 / guillaume.davot@jurabernois.ch
Chambre d'agriculture du Jura-Bernois : Tessa Grossniklaus – 032.481.51.10 / info@cajb.ch
Parc Chasseral: Saralina Thiévent –032.942.39.46 / saralina.thievent@parcchasseral.ch

SAVEURS
ET SAVOIR-FAIRE
DU GRAND
CHASSERAL

Les JuBénales

SAMEDI 10 JUIN
DIMANCHE 11 JUIN
2023

BISON RANCH,
LES PRÉS-D'ORVIN*

HORAIRES

Randonnées
de 10 h à 17 h

Tombola du terroir
à 18 h

Animations
en journée
et en soirée

PRIX

Adultes Fr. 20.–
Enfants Fr. 10.–

BISON RANCH
LES PRÉS-D'ORVIN

RANDONNÉES THÉMATIQUES
AU DÉPART DU BISON RANCH

ATELIERS CRÉATIFS

Faire sa cabane
en rondins de bois

Initiation
à la vannerie

ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS

Jeu de piste
sur les animaux
de la forêt

Tours en poney

RANDONNÉES GOURMANDES

Dégustation à l'aveugle
de fromages de la région

Initiation
à la dégustation de vin

Découverte des abeilles
et du miel

Balade digestive
autour de la gentiane

ITINÉRAIRES

À cheval, à vélo
et à pieds

BALADES À LA RENCONTRE DE LA NATURE

Cycle de l'eau

Vie des abeilles

Plantes sauvages
comestibles
et médicinales

DESIGN : ANNICK & FRANCK

SPONSORS
ET ORGANISATEURS : TERROIR JURAREGION · Grand Chasseral regio-garantie · RAIFFEISEN · swissmilk · LE GRUYÈRE · Printconcept

PROGRAMME
ET INSCRIPTIONS** :

* Accès par Cortébert, Corgémont et Evilard-Macolin

** L'inscription est payante et obligatoire pour toutes les activités à l'exception des tours en poney

Design affiche, logo et sac : Annick&Yannick, Delémont

Image cavaliers : crédit photo : Jura bernois Tourisme – Reto Duriet

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

Formation continue Généralités

Coût

Sauf indication spécifique, les cours proposés sont inclus dans l'abonnement aux prestations FRI, aux conditions arrêtées en la matière. Pour les personnes non abonnées CHF 60.– par soirée ou demi-jour.

Inscription

Les personnes intéressées s'inscrivent en ligne sur le site www.frij.ch/formation_continue ou au moyen du bulletin d'inscription en page 35 du présent Terrien interjurassien, ou par courriel à info@frij.ch, ou par T au 032 545 56 00.

Merci d'indiquer le numéro et le titre du cours, ainsi que la date de la session choisie, le cas échéant. En principe, le délai d'inscription est fixé 15 jours avant le début du cours.

Confirmation

Les personnes inscrites à un cours recevront une confirmation, avec les éventuelles informations complémentaires nécessaires. Si un cours ne recueille pas suffisamment d'inscriptions, il sera annulé. Les personnes inscrites, le cas échéant, seront également averties.

Information complémentaire

Les descriptifs des cours complets, précisant les contenus et informations utiles, peuvent être consultés sur le site www.frij/formation_continue.

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

Cultures spéciales

Culture de petits fruits : un potentiel régional

Cours sur inscription 23CSP02

Fraises, framboises, myrtilles, la culture de petits fruits dispose d'un réel potentiel dans notre région. Selon la valorisation pour l'autocueillette, la vente directe ou pour la grande distribution le mode de culture, le choix de la culture et le mode de production diffèrent. La mise en place de ce type de cultures, les investissements en matériel et temps doivent également être mûrement réfléchis.

Durée :	1 jour
Date et lieu :	**26 mai 2023**, 9h30-16h30, FRI-Loveresse
Intervenants :	Max Kopp, INFORAMA Oeschberg Victor Egger, FRI
Inscription :	Jusqu'au 12 mai 2023
Remarque :	Nombre de participants limité à 20.

OFOR Office des forêts
Division forestière Jura bernois
Pierre-Pertuis 7, 2710 Tavannes, T 032 636 12 80, foret.jurabernois@vol.be.ch

Traitement du bois abattu - Appel aux propriétaires forestiers et aux acheteurs de bois

Afin d'éviter une infestation par des insectes et des champignons lignivores, le bois couché et abattu, en particulier les résineux, doit être écorcé ou évacué de la forêt à temps au printemps.

Le traitement du bois rond en forêt contre l'attaque de ravageurs ne doit être effectué qu'exceptionnellement dans des lieux de stockage appropriés et est soumis à des prescriptions légales strictes. Pour cela, il faut un **spécialiste titulaire à la fois d'un « permis forêt » et d'une « autorisation d'utilisation »**. Le service forestier compétent délivre les autorisations d'utilisation et connaît les spécialistes d'un permis. Il est recommandé de se procurer à temps les autorisations et renseignements nécessaires.

Le traitement chimique du bois abattu est interdit dans les zones suivantes :

- Zone de protection des eaux souterraines S1, S2 et S3
- Dans et à proximité des eaux de surface et sur les berges
- Dans les marais et roselières
- Dans et à proximité des haies et des bosquets
- Dans les réserves naturelles, si l'utilisation n'est pas expressément autorisée par l'arrêté de protection ou par une autorisation du Service de la promotion de la nature (SPN).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Lucien Blaser à la Division forestière Jura bernois, Pierre-Pertuis 7, 2710 Tavannes, T 031 636 12 87, lucien.blaser@be.ch.

■ Division forestière Jura bernois, Lucien Blaser

JURA – Marchés publics de bétail

Inscriptions au Service de l'économie rurale, par courriel à la nouvelle adresse production-animale.ecr@jura.ch ou par téléphone au 032 420 74 12.

Programme visible dès le mercredi sous : www.proviande.ch -> Services -> Prix hebdomadaires & données du marché -> Programme des marchés.

Vous pouvez également vous renseigner par téléphone auprès de notre Service.

Le Chef du Service de l'économie rurale : Jean-Paul Lachat

Bovins

Jour	Date	Heure	Lieu	Délai inscription
Mardi	2 mai 2023	8h15	Saignelégier	Mardi 25 avril 2023, 10h00
Lundi	15 mai 2023	8h15	Glovelier	Mardi 9 mai 2023, 10h00

Mercredi	31 mai 2023	8h15	Porrentruy	Mardi 23 mai 2023, 10h00
Lundi	5 juin 2023	8h15	Saignelégier	Mardi 30 mai 2023, 10h00
Mardi	20 juin 2023	8h15	Glovelier	Mardi 13 juin 2023, 10h00
Mercredi	28 juin 2023	8h15	Porrentruy	Mardi 20 juin 2023, 10h00

Moutons

Jour	Date	Lieu	Délai inscription
Mardi	20 juin 2023	Glovelier	13 juin 2023, 10h00
Lundi	7 août 2023	Glovelier	31 juillet 2023, 10h00
Lundi	16 octobre 2023	Glovelier	10 octobre 2023, 10h00
Mardi	12 décembre 2023	Glovelier	5 décembre 2023, 10h00

Heure : Etant donné que les marchés de moutons ont lieu après les marchés publics de bétail bovin, l'heure ne peut pas être définie à l'avance (en principe fin de matinée ou début d'après-midi).

JB – Prochains marchés de bétail de boucherie 2023

Tavannes, 08h30, lundi

8 mai 19 juin 10 juillet 14 août 11 septembre 9 octobre

13 novembre 11 décembre

Inscription préalable des animaux : l'enregistrement des animaux doit être effectué **2 semaines à l'avance** au bureau de l'enregistrement compétent. L'inscription par www.anitrade.ch est possible jusqu'au lundi midi de la semaine précédant le marché.

Si l'inscription ne peut plus se faire par les voies ordinaires (personne compétente OAN ou Anitrade), vous pouvez vous adresser à tierproduktion@vol.be.ch ou par T 031 636 14 04.

Les marchés n'ont lieu que si un nombre suffisant d'animaux est annoncé. Des modifications éventuelles au présent programme/heures de départ restent réservées. Vous trouverez de plus amples informations ainsi que le programme sur le site www.bernerbauernverband.ch / Leistungen / Support / Schlachtviehmärkte.

Berner Bauern Verband, 3072 Ostermundingen

Fiduciaire SEGECA
2732 Loveresse
www.segeca.ch
30 ans à votre service...

Fiduciaire Service Gestion Campagne (SEGECA) 2732 Loveresse

Comptabilité – Fiscalité – Conseils - Assurances
T 032 482 61 40, www.segeca.ch

AgroPrix 2023 jeudi 2 novembre 2023

Vous avez réalisé avec succès une idée novatrice et originale ? Vous proposez une prestation de service unique en son genre ou fabriquez un produit spécial ? Avez-vous développé une procédure inédite ou optimisée des processus de manière surprenante ? Si oui, n'hésitez pas à postuler. Vous pouvez y gagner beaucoup d'argent et d'attention médiatique.

La date limite d'inscription est le **30 juin 2023**.

Inscription et informations sur www.emmental-versicherung.ch/agroprix

■ Votre partenaire : Fiduciaire SEGECA
Agence emmental assurance

AJAPI

Rue Saint-Maurice 17, CP 125, 2852 Courtételle, T 032 426 53 55, f 032 426 78 71, nicole.eggenschwiler@ajapi.ch

Assemblée annuelle - convocation

Madame, Monsieur,
Cher membre de l'Organisation AJAPI,

Nous avons le plaisir et l'avantage de vous inviter à participer à l'assemblée générale qui aura lieu

Jeudi 27 avril 2023 à 20h00
Restaurant de la Puccinella (gare) à Courtételle
Salle de conférence

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée, désignation de scrutateurs
2. Rapport annuel du président
3. Rapport du gérant
4. Comptes 2022 – rapport des vérificateurs
5. Elections des vérificateurs
6. Budget 2023
7. Election d'un membre à la commission technique – région AJOIE
8. Information et discussion sur les nouveaux programmes OPD
9. Divers et discussion générale

Une collation sera offerte à l'issue de l'assemblée.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher membre de l'Organisation AJAPI.

■ AJAPI, Le comité

Fédération d'élevage bovin de la race tachetée rouge du Jura bernois

Marchés de bétail de boucherie

Voici les résultats du marché du mois d'avril à Tavannes :

VK	68 vaches	3.99 CHF/kg Ø estimation	4.40 CHF/kg Ø prix net	10.31 % de surenchère
Total	138 bêtes	4.43 CHF/kg Ø estimation	4.92 CHF/kg Ø prix net	11.08 % de surenchère

Arc Jurassien Expo

Plusieurs vaches de notre fédération se sont particulièrement distinguées :

Championnat Red Holstein Senior : Mention honorable
Siegsoleil Achilles KYLIE
Siegenthaler Jean & Steven, Mont-Soleil

Championnat Red Holstein Junior : Mention honorable
Pichoux Red O Kaffeine E BRINA
Pfister Patrick, Sornetan

Championnat Simmental : Championne
LaSommer Silber WANILLA
Schnegg Fritz, La Tanne

Lors de la présentation des catégories, plusieurs autres vaches ont été classées dans les 5 premiers rangs.

Félicitations à tous ces éleveurs.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le palmarès complet sur le site www.arcjuexpo.ch

Activités 2023

13.10.2023 Marché-Concours à Tavannes
14.10.2023 Soirée des éleveurs à Reconvilier

■ Président : Claude-François Monnat

Fédération d'élevage bovin de la race tachetée rouge du Jura bernois
Comité 2023

Entrée	Titre	Nom	Prénom	Adresse	NPA	Localité	Tél. / Mobile	Fonction
2015	Monsieur	Monnat	Claude-François	Boinod 12	2300	La Chaux-de-Fonds	079 384 78 79	Expert, président claudemonnat1971@gmail.com
2013	Monsieur	Rollier	Claude-Alain	Bellevaux 46	2518	Nods	079 218 96 45	Vice-président
2002	Monsieur	Châtelain	Olivier	Vacheries Bruniers 19	2723	Mont-Tramelan	078 693 44 16	Caissier chatelain.olivier@bluewin.ch
2017	Monsieur	Tschanz	Christian	Clermont 139	2616	La Cibourg	032 968 88 23 079 352 92 54	Secrétaire Membre race Simmental chrigu_1188@hotmail.com
2013	Monsieur	Lüthi	Christophe	Pré-Richard-Dessus Montoz	2738	Court	032 497 90 61 079 259 19 92	Membre rest.harzer@bluewin.ch
2013	Monsieur	Tschanz	Fritz	La Coudre 3	2515	Prêles	032 315 29 42 079 208 58 65	Membre fritztschantz@bluewin.ch
2017	Monsieur	Boegli	Xavier	La Combe	2762	Roches	076 478 15 12	Membre xboegli92@sunrise.ch
2014	Monsieur	Pfister	Patrick	Le Pichoux 25	2716	Sornetan	032 484 02 03 079 296 24 03	Membre p.i-pfister@bluewin.ch
2014	Monsieur	Houriet	Raphaël	Grands clos 19	2744	Belprahon	032 493 43 21 076 501 79 48	Membre raphael.houriet@gmail.com
2015	Monsieur	Stegmann	Christian	Aux Pruats 79	2610	Mont-Soleil	032 961 14 65 079 769 74 34	Président des jeunes éleveurs Expert chrigoustegman@hotmail.com
2015	Monsieur	Augsburger	Detlev	Aux Pruats 79	2333	La Ferrière	079 204 86 89	Membre detlevaugsburger@bluewin.ch
2014	Monsieur	Dumoulin	Nicolas	Chemin Clos Dessous 6	2536	Plagne	078 666 28 02	Membre nicolas.dumoulin@bluewin.ch
2022	Monsieur	Tschan	Kevin	Quart-dessous	2606	Corgémont	079 201 15 98	Membre tschan.kevin@hotmail.com
2012	Monsieur	Sommer	Raphaël	La Chaux 4	2722	Les Reussilles	032 487 13 58 079 251 08 25	Membre sommerraphael@bluewin.ch
2020	Monsieur	Siegenthaler	Steven	Sur la côte 21	2610	Mont-Soleil	079 647 26 93	Membre jeunes éleveurs steventhalermontsoleil@gmail.com
2023	Monsieur	Wenger	Nicolas	Rue des Longines 15	2613	Villeret	079 599 92 93	nicolas-wenger@hotmail.com

Fédération des Associations d'Elevage de Menu Bétail du Jura bernois

Gérante : Catia Kohli, Plain Fahyn 46 c, 2742 Perrefitte, T 079 489 79 75, kohli.catia@gmail.com

Concours ovins

Le concours cantonal de printemps des béliers aura lieu

Samedi 20 mai 2023 à 9h45
Complexe communal, Pré-Paroz 1, 2712 Le Fuet

Concours caprins

Le concours cantonal caprins aura lieu

Mercredi 10 mai 2023, dès 9h30
chez Mikaël Zürcher, Montagne du Droit 150, 2610 Mont-Crosin

Pour les inscriptions aux différents concours, veuillez vous référer à votre teneur de registre attitré.

■ La secrétaire

Union des paysannes du Jura bernois

Vieille Route 38, 2612 Cormoret, T 032 944 18 75, j.ganguillet@bluewin.ch

Nomination

Madame **Simone Schnegg** de la Chaux-d'Abel a été nommée au comité de l'UPJB lors de l'assemblée générale du 31 mars 2023. Elle remplace Madame Monika Sommer du Cernil, qui, pour des raisons de formation et de manque de temps, a décidé de démissionner. Des remerciements lui sont adressés pour sa bonne collaboration.

Site internet

Le site internet de l'UPJB est accessible, www.up-jb.ch. Allez y jeter un coup d'œil, il est très attractif. Merci à Madame Lorraine Sutter, femme rurale du comité, pour son savoir et sa disponibilité.

Groupe apéro

Nous sommes à la recherche de quelques personnes pour le **service et la préparation de nos apéritifs**. Cela implique d'être disponible sur demande. Si vous êtes intéressée et que vous êtes de la région du Grand Chasseral (Jura bernois), veuillez prendre contact sans tarder avec la responsable de la planification, Madame Gladys Houriet, T 079 634 93 87, houriet.g@bluewin.ch.

■ Le comité

Association Laines d'ici

Evologia, Case postale 16, 2053 Cernier, T 032 436 48 31, info@lainesdici.ch, www.lainesdici.ch

La récolte de laine 2023 à Courtemelon est maintenue

Rendez-vous

Samedi 3 juin 2023 de 10h00 à 16h00
Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon
Halle de maçonnerie

La récolte de laine sera organisée par Laines d'ici de Cernier.

Pour de plus amples informations : info@lainesdici.ch, T 077 477 94 54, www.lainesdici.ch

■ Association Laines d'ici

CARITAS

Familles d'accueil, lancez-vous !

Suivre un horaire régulier et des règles de vie, manger en famille : ces petites choses qui paraissent normales, qui forgent l'éducation ne sont pas évidentes pour tous. Pour les enfants et les jeunes en difficulté, provenant de situations familiales le plus souvent complexes, qui arrivent en famille d'accueil, ces petites choses deviennent essentielles pour retrouver un rythme de vie au quotidien, sécurisant et réconfortant.

Caritas Placement familial Romandie, en collaboration avec Caritas Jura, cherchent en permanence de nouvelles familles d'accueil – quelles soient citadines ou paysannes – prêtes pour cette expérience forte et enrichissante. Pour tenter cette grande aventure familiale, il faut une bonne dose de motivation, de la patience, de la place et du temps à consacrer à ces enfants et à ces jeunes.

Pour les familles, il y a beaucoup de défis à relever dans ces accueils : il faut apprendre à se connaître, à se faire confiance, à faire des compromis. Il y a sans cesse des adaptations. S'investir pour offrir un cadre de vie et des activités appropriées à des enfants et des jeunes accueillis nécessite

toute l'énergie de la cellule familiale. Pour réussir, il vaut mieux avoir plusieurs relais : sa propre famille, mais aussi, si possible, la famille du jeune qui peut être plus ou moins partenaire selon les situations. Pour l'enfant ou le jeune, c'est aussi une garantie que le cadre est solide et qu'il ne se fissurera pas au moindre obstacle.

Les attentes envers la famille

La famille doit offrir aux enfants et aux jeunes un environnement stable, bienveillant et sécurisant dans lequel il peut se développer et tisser des liens de confiance. Cette activité d'accueil exigeante est rétribuée comme une activité sociale annexe.

Le soutien du référent Caritas Placement Familial

Pour soutenir la famille d'accueil dans cette tâche, Caritas Placement Familial propose un accompagnement et coaching personnalisé par un référent Caritas qui suit le placement du début jusqu'à la fin. Des formations ciblées ainsi que des échanges de pratique entre les familles font aussi partie du programme. De plus, un piquet téléphonique 24h/24 avec conseil et soutien est à disposition des familles d'accueil.

Qui peut devenir famille d'accueil ?

Les familles d'accueil Caritas sont composées de personnes seules, de couples avec ou sans enfants, dans différentes tranches d'âge. Vous vous intéressez au monde des enfants et des jeunes, avez de la disponibilité quelques périodes par année ou d'avantage, une capacité d'écoute et d'accompagnement ? Après une phase de rencontres pour faire connaissance et envisager ensemble une collaboration, Caritas vous accompagne dans les démarches administratives auprès de votre canton pour obtenir une autorisation d'accueil.

C'est ensuite que peut débuter cette riche aventure humaine !

Informations de contact

Renseignements au T 021 311 11 14 ou par courriel à placementfamilial@caritas.ch. Plus d'infos sur www.placementfamilial.ch.

CARITAS

SKI - CLUB MONT-SOLEIL

MEMBRE DE LA F.S.S.

Grande Fête de la Bière

Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 mai 2023
MONT-SOLEIL - place de tennis (tente chauffée de 500 places)

VENDREDI 26 mai	Dès 19h30 ouverture des portes Dès 20h30 musique avec les « Alpinvagabunden »
SAMEDI 27 mai	Dès 19h30 ouverture des portes Dès 20h30 musique avec « Spatzen 2000 »
DIMANCHE 28 mai	Dès 11h00 ouverture des portes Musique avec « Spatzen 2000 » et château gonflable

Les 26 et 27 mai, possibilité de rentrer en taxi, pour un retour sans souci.

Les 3 jours : Restauration chaude et froide, Bar.
Venez nombreux, le SC Mont-Soleil vous attend !

A vendre

Veaux d'élevage femelles 6 mois, écornés, sevrés, habitués à la pâture et clôture électrique, très dociles.
Malleray, T 076 530 93 61

Inscription aux prestations de formation continue de la FRI

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP / Localité : _____

Tél. _____ Natel : _____

E-mail : _____ N° d'exploitation : _____

Abonné aux prestations FRI : ☐ Oui ☐ Non

S'inscrit aux formations suivantes (indiquer le titre exact de la/des formation(s) souhaitée(s):

N°_____ Titre _____ Date _____

N°_____ Titre _____ Date _____

Date : _____ Signature : _____

Remarques : _____

_____

A retourner à :

Fondation Rurale Interjurassienne
Formation continue
Courtemelon / CP 65
2852 Courtételle

www.frij.ch

JAA
CH-2852 Courtételle

IMPRESSUM Terrien interjurassien (ISSN 1663-5671) paraît chaque mois. Bulletin adressé aux membres de la FRI et abonnés. Son contenu émane de la Fondation Rurale Interjurassienne, des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, des Services cantonaux de l'agriculture et des partenaires. Ses pages sont ouvertes à toutes les organisations agricoles et sylvicoles du Jura bernois et du Jura. Editeur : Adresse de contact : FRI, CP 65, 2852 Courtételle, courriel valerie.maurer@frij.ch (T 032 545 56 59).

AGENDA – Echéances administratives voir sur www.frij.ch

		Page
27.04.23	AJAPI : Assemblée annuelle à 20h00 au rest. la Pucccinella à Courtételle	28
02.05.23	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier	26
08.05.23	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	27
10.05.23	Féd. des Assoc. d'Elevage de Menu Bétail du Jura bernois, concours caprins	31
15.05.23	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier	26
20.05.23	Féd. des Assoc. d'Elevage de Menu Bétail du Jura bernois, concours ovins	31
22.05.23	Soirée d'information grands prédateurs JB, Loveresse	5
22.05.23	TERRIEN interjurassien n°155 : dernier délai de réception des articles et annonces	
31.05.23	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	27
03.06.23	Association Laines d'ici, récolte de laine à la FRI	32
04.06.23	Journée portes ouvertes à la ferme	7
05.06.23	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier	27
12.06.23	TERRIEN interjurassien n°156 : dernier délai de réception des articles et annonces	
19.06.23	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	27
20.06.23	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier	27
20.06.23	Marché de moutons à Glovelier	27
28.06.23	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	27
10.07.23	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	27
07.08.23	Marché de moutons à Glovelier	27
14.08.23	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	27